INSTITUT CLAUDE POMPIDOU
DATES ET CHIFFRES CLÉS

INSTITUT
CLAUDE
POMPIDOU

- Lancement du concours : ..... 22 juillet 2006
- Choix de l'architecte : ..... 23 mars 2007
- Fin des études d'Avant-Projet Définitif (APD) : ..... 29 mai 2009
- Pose de la 1ère pierre par Madame Bernadette Chirac ..... 26 septembre 2008
- Démarrage du chantier de démolition : ..... 29 septembre 2008
- Démarrage de la construction : ..... 03 septembre 2010
- Fin du gros œuvre : ..... 2e trimestre 2012
- Réception, installation et ouverture : ..... 1er trimestre 2014

Fiche technique

- Nombre de lits : 72 dont 68 lits d'hébergement complet et 4 lits d'hébergement temporaire
- Nombre de places d'accueil de jour : 19
- Pourcentage de chambres à 1 lit : 100%
- Surface (SDO) :
  Surface intérieure totale : 7 314,60 m²
  Surface extérieure totale : 1 892,92 m²
- 5 niveaux (rez de chaussé + 4 étages) et parking d'une cinquantaine de places en sous-sol.

- Espaces arborés et paysagers:

> Le jardin du parvis 561,24 m² : tilleuls, magnolias, mandarinier, faux poivrier, néflier

> Le jardin clos de l'accueil de jour : 148,28 m² : orienté plein sud et protégé des vents, il abrite une collection de plantes à parfum aux notes de fleurs blanches, hespéridées et orientales.

> Terrasse thérapeutique et tables horticoles : organisé en jardinières avec du jasmin, de la vigne et de la glycine sur la pergola. Les tables horticoles seront composées de plantes aromatiques et aux notes blanches.

- Coût de l'opération :

22 078 549 €TTC d'investissement permis grâce :

> Au **CHU de Nice** qui consacre au projet **un terrain** de 3 000 m² provenant du legs de Joseph Séraphin Dabray effectué en 1889

> A la **Fondation Claude Pompidou** qui effectue un don de **10,29 M d'euros**

> A la **CNSA** qui accorde une subvention de **6 M d'euros**

> Au **Conseil Général des Alpes-Maritimes** qui accorde une subvention de **2 M d'euros**

> Au **Conseil régional** qui accorde une subvention de **469 040 euros**

> A un emprunt de **3,31 M d'euros** effectué par le CHU et remboursé par la **Mutualité Française PACA**, financé par le tarif hébergement de l'EHPAD.